RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

Arrêté

portant modification de l'arrêté du 20 juillet 2020 portant désignation des lauréats de l'appel à projets de développement agricole et rural "L'enseignement agricole au service des transitions agroécologiques" pour l'année 2020

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le code rural et de la pêche maritime notamment ses articles L 820-1, et suivants, et R 822-1 ;

Vu l'arrêté du 20 juillet 2020 portant désignation des lauréats de l'appel à projets de développement agricole et rural "L'enseignement agricole au service des transitions agroécologiques" pour l'année 2020,

Arrête :

Article 1er

Dans le tableau annexé à l'arrêté du 20 juillet 2020 susvisé, à la septième ligne de la première colonne, les mots « EPLEFPA Les Alpilles de Saint-Rémy de Provence » sont remplacés par les mots « EPLEFPA de la Durance et du Pays des Sorgues ».

Article 2

Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le 05 OCT. 2020

Pour le ministre et par délégation :
La directrice générale de l'enseignement et de la recherche

Isabelle CHMITELIN